DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

VILLE DE VILLEPARISIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 2025

m

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VILLEPARISIS, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire.

m

Nombre de membres en exercice	35
Membres présents	25
Membres représentés	8
Membres absents	2
Secrétaire de séance	Rachid BENYAHIA
Date de la convocation des conseillers	30 octobre 2025
Date de l'affichage de la convocation	30 octobre 2025

m

PRÉSENTS:

Madame Michèle PELABERE, Monsieur Cyrille GUILBERT, Madame Caroline DIGARD, Madame Laurence GROSSI, Monsieur Stéphane PAVILLON, Madame Stéphanie DEVAUX, Monsieur Michel COULANGES Maires Adjoints.

Madame Stéphanie RUSSO, Monsieur Serge DOMINGUES, Madame Nassera ZOUBIR, Monsieur William MUSUMECI, Monsieur Gabriel GREZE, Monsieur Pascal GIACOMEL, Madame Maria ALVES, Monsieur Dominique DI PONIO, Madame Laura STRULOVICI, Monsieur Rachid BENYAHIA, Monsieur Gérard CHOLLET, Monsieur Dominique DEÏ-TOS, Monsieur Hervé TOUGUET, Madame Emma ABREU Monsieur Hassan FERE, Madame Aurélie TASTAYRE, Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE, Conseillers Municipaux.

POUVOIRS:

Madame Christine GINGUENÉ donne pouvoir à Madame Stéphanie RUSSO Monsieur Alain GOREZ donne pouvoir à Madame Laura STRULOVICI Madame Stéphanie CURCIO donne pouvoir à Monsieur Rachid BENYAHIA Madame Fatima MENZEL donne pouvoir à Monsieur Cyrille GUILBERT Monsieur Odin LEMAITRE donne pouvoir à Monsieur Frédéric BOUCHE Madame Christelle RODRIGUES donne pouvoir à Madame Caroline DIGARD Madame Sylvie MUNDVILLER donne pouvoir à Monsieur Hervé TOUGUET Madame Danièle KAMENI donne pouvoir à Madame Aurélie TASTAYRE

ABSENTS EXCUSÉS:

Madame Nadia GHARNIT Monsieur Samir METIDJI

> Accusé de réception en préfecture 077-217705144-20251107-25_11557-DE Date de télétransmission : 07/11/2025 Date de réception préfecture : 07/11/2025

Séance du conseil municipal du Mercredi 5 Novembre 2025 - n°2025-90/11-01

Rapporteur du vœu : Stéphanie RUSSO.

Signataires du vœu : déposé par la majorité municipale. Date de réception par le maire : Vendredi 17 octobre 2025.

Objet du vœu : Motion contre la suppression de l'aide régionale aux MDPH

Texte intégral du vœu :

Créées pour centraliser à l'échelon départemental l'accompagnement des personnes handicapées, les MDPH (Maisons départementales des personnes handicapées) sont des espaces et lieux d'accueil, d'orientation et de reconnaissance des droits des personnes handicapées.

Alors qu'elles accompagnent au quotidien les personnes handicapées et leurs familles.

Alors qu'elles contribuent à mieux informer les publics et à renforcer l'accès aux droits.

Alors qu'elles intègrent aussi pleinement les différents acteurs de l'inclusion comme les associations, les organismes d'assurance maladie, les syndicats et les familles, notamment à travers les CDAPH (commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) instituées par les MDPH dans chaque département. Il y a quelques jours, la majorité régionale d'Ile-de-France a décidé de mettre fin à la subvention qu'elle accordait aux MDPH. Cette subvention servait notamment à compléter les fonds départementaux de compensation du handicap. Cette perte de financement des MDPH va directement impacter de très nombreuses familles franciliennes. Il s'agissait d'une aide essentielle pour limiter les coûts de reste à charge pour les familles.

La Ville de Villeparisis s'oppose à la suppression de ce soutien indispensable au fonctionnement des MDPH et pour les personnes handicapées et leurs familles, et qui représentera un manque à gagner de plus de 2 millions d'euros par an, soit en moyenne 250 000 euros par MDPH.

Dans ce contexte, le conseil municipal de Villeparisis souhaite que la Région Ile-de-France revienne sur la suppression de cette subvention et sanctuarise le soutien financier dédié aux structures qui accompagnent les personnes handicapées.

L'inclusion n'est pas un vain mot, c'est un objectif essentiel à la cohésion de notre société, qui doit être partagé par tous les acteurs et permettre à chacune et chacun de trouver sa place.

Le conseil municipal de Villeparisis mandate Monsieur le Maire pour toute affaire relative à cette motion.

<u>Villeparisis, l'avenir pour ambition ne participe pas au vote</u> : (Mr Hervé Touguet, Mme Emma Abreu, Mr Hassan Fere, Mme Sylvie Mundviller, Mme Aurélie Tastayre, Mme Danièle Kaméni)

Adopté après le vote suivant :

27 votants dont 6 pouvoirs

27 pour dont 6 pouvoirs (groupe majoritaire et Mr Claude Sicre de Fontbrune)

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS. AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES. POUR EXTRAIT CONFORME EN MAIRIE.

Frédéric BOUCHE
Maire

Rachid BENYAHIA
Secrétaire de séance

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20251107-25, 11557-DE
Date de réception préfecture: 07/11/2025
Date de réception préfecture: 07/11/2025